

# Hebdo Canada

Ottawa  
Canada

Volume 10, N° 17  
le 28 avril 1982

Une Constitution, un avenir, un pays . . .	1
Des vaccins pour l'Amérique du Sud . . .	6
Les gens de Bellechasse, exposition de photographies . . . . .	6
Transmission rapide de données entre le Canada et les États-Unis . . . . .	6
L'ordinateur et l'embauche de personnel hospitalier . . . . .	6
La chronique des arts . . . . .	7
Nouvelles brèves . . . . .	8

## Une Constitution, un avenir, un pays

Dans la capitale pavoisée, les Canadiens ont afflué de tous les coins du pays pour vivre une nouvelle page de l'histoire du Canada. Ceux qui n'ont pu se déplacer ont suivi à la télévision l'événement historique qui a fait du 17 avril 1982 l'une des dates les plus importantes de l'histoire canadienne.

Tous garderont longtemps le souvenir de la cérémonie pleine d'éclat et de son point culminant: la signature du document de la Proclamation de la Loi constitutionnelle de 1982 par Sa Majesté Elizabeth II, reine du Canada.

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, le procureur général et ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, et le registraire général, en tant que gardien du Grand Sceau du Canada, M. André Ouellet, ont apposé leur signature au document.

La Loi constitutionnelle de 1982 affranchit le Canada du dernier lien qui

liait encore à la Couronne britannique.

Le Canada, cependant, reste une monarchie constitutionnelle et la Reine reste reine du Canada. Le gouverneur général qui la représente au Canada garde les mêmes pouvoirs qu'auparavant.

## Une cérémonie émouvante

La cérémonie de la Promulgation a eu lieu en plein air, sur la colline parlementaire.

Quelque 1 500 invités et une foule nombreuse ont acclamé la Reine et le duc d'Edimbourg à leur arrivée sur la colline, dans un carrosse ouvert précédé d'un détachement de la Gendarmerie royale du Canada en uniforme écarlate.

Parmi les invités se trouvaient, en plus des diverses personnalités politiques du Canada, les membres du corps diplomatique à Ottawa et Lord Ailsham of St. Marylebone, Lord chancelier, qui représentait le gouvernement britannique.

Le gouverneur général, M. Edward



Sa Majesté Elizabeth II, reine du Canada, signe le document proclamant la Loi constitutionnelle de 1982 sous le regard du premier ministre Trudeau (assis à gauche) et du secrétaire d'État, M. Gerald Regan (à gauche). A droite, on reconnaît le greffier du Conseil privé, M. P.M. Pitfield et le greffier adjoint, M. J.L. Kirby (à l'extrême-droite).

Bob Cooper



Affaires extérieures  
Canada

External Affairs  
Canada